



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CONF.191/L.2
15 mai 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés
Bruxelles (Belgique), 14-20 mai 2001

Manifestation spéciale

**RELEVER LE DÉFI DE L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ
POUR ASSURER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE :
L'ACTION DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE**

Résumé établi par le secrétariat de la Conférence

1. La Conférence a débuté par un débat interactif sur le thème "Relever le défi de l'élimination de la pauvreté pour assurer un développement durable : l'action de la communauté internationale". Des chefs d'État ou de gouvernement des pays les moins avancés (PMA) et des représentants de haut rang de la communauté internationale - Nations Unies, Union européenne, donateurs, ONG et monde des affaires - ont débattu des enjeux, des perspectives et des possibilités au stade de la troisième Conférence et au-delà. Les intervenants sélectionnés devaient donner le ton de la Conférence, qui serait axée sur des résultats et des engagements précis.
2. Les débats ont porté sur les trois questions centrales suivantes :
 - Quels résultats ont-ils été obtenus au cours des 30 dernières années ?
 - Les nouvelles approches et initiatives répondent-elles aux besoins des PMA ?
 - Comment atteindre les objectifs internationaux de développement fixés pour 2015 ?

3. Les intervenants ont appelé l'attention sur le fait que les PMA représentaient 10 % de la population mondiale, mais seulement 0,5 % du PIB mondial. Toute action en faveur du développement des PMA devait commencer par s'attaquer aux raisons pour lesquelles ces pays n'avaient pas été en mesure de tirer parti du processus de mondialisation et n'avaient cessé d'être marginalisés. La pauvreté s'était accrue dans les PMA, dont la majorité n'étaient pas en bonne voie pour atteindre l'objectif international de développement portant sur une réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2015.

4. **Climat politique** : Il a été largement reconnu que la prévention et le règlement des conflits ainsi que la bonne gouvernance (y compris la fiabilité, l'efficacité et la transparence des systèmes juridique et administratif) étaient des éléments indispensables à un développement durable axé sur le bien-être des individus.

5. **Infrastructures sociales et matérielles** : La sécurité alimentaire, l'accès au logement, l'approvisionnement en eau potable, les institutions sanitaires et le bon fonctionnement des systèmes de santé ont été désignés comme des domaines prioritaires. L'accent a été mis sur la nécessité de faire face à la pandémie de VIH/sida et de prendre les mesures nécessaires pour éviter la propagation d'autres maladies. Les investissements dans le système éducatif revêtaient également une importance capitale dans la mesure où ils contribuaient à la réalisation de l'objectif international de développement tendant à garantir l'universalité de l'enseignement primaire. Ils constituaient également un moyen pour les PMA de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes dans les secteurs de l'éducation et de l'emploi.

6. Les investissements dans les infrastructures sociales devaient aller de pair avec un renforcement des capacités infrastructurelles et des moyens de production, la diffusion et la maîtrise des technologies de l'information et la promotion de conditions favorables à l'investissement.

7. **Financement extérieur du développement** : Il a été souligné que les mesures d'allègement de la dette prises dans le cadre de l'actuelle Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) ne suffisaient pas à rompre le cercle économique débilant dont ces pays étaient prisonniers et n'apportaient pas de solution durable au problème de la dette. Des mesures d'allègement supplémentaires étaient nécessaires. La baisse de l'aide publique au développement (APD) devait être stoppée et les donateurs bilatéraux devaient enfin respecter leur engagement

de verser 0,7 % de leur PNB au titre de cette aide. Le soutien des donateurs serait indispensable tant que les PMA ne parviendraient pas à attirer des flux de capitaux privés suffisants.

8. **Commerce** : Le commerce était une condition nécessaire mais non suffisante à la réduction de la pauvreté dans la mesure où les PMA restaient fortement dépendants de produits de base dont les recettes d'exportation étaient par trop instables. Il fallait aider ces pays à diversifier leurs exportations et à prendre part aux échanges commerciaux. L'initiative "Tout sauf les armes" de l'Union européenne allait précisément dans ce sens. Les pays développés ont néanmoins été invités à supprimer les restrictions restantes aux importations de produits de base en provenance des PMA et à cesser de subventionner lourdement leur propre secteur agricole. MM. Koffi Annan, Mike Moore et James Wolfensohn se sont déclarés favorables à un nouveau cycle de négociations commerciales internationales, qui devrait être véritablement axé sur le développement, l'intégration des PMA dans l'économie mondiale constituant un impératif moral.

9. **Coordination de l'aide** : Il a été souligné que seuls un partenariat et un dialogue véritables entre les partenaires de développement, les décideurs et la société civile permettraient de garantir l'efficacité de l'aide apportée. Les représentants du secteur privé ont par ailleurs insisté sur la nécessité de mettre l'accent sur les "compétences de base" présentant des avantages comparatifs pour concevoir des projets de développement efficaces. Outre la coordination de l'aide, la maîtrise au niveau national des programmes de développement a également été présentée comme une condition indispensable au succès des politiques de développement.

10. L'Union européenne a présenté des mesures concrètes pour renforcer son action de lutte contre la pauvreté. Premièrement, elle a annoncé la mise en place d'un cadre directif et d'un programme d'action visant à lutter contre les maladies transmissibles (sida, malaria et tuberculose). Deuxièmement, en plus de l'Initiative PPTE, elle a recommandé un règlement total et définitif du service de la dette lié à des prêts spéciaux aux pays les moins avancés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique pouvant prétendre au bénéfice de l'Initiative. Troisièmement, elle a proposé de libéraliser les importations de tous les produits provenant des PMA, à l'exception des armes (initiative "Tout sauf les armes"); cette initiative serait complétée par des mesures d'ordre commercial visant à aider les PMA à améliorer leurs capacités commerciales et à tirer pleinement parti des possibilités qu'elle leur offrait.